

Le 22 avril 2026

Le Maire de VAL-DE-VIRVÉE

A

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 28 avril 2026 à 18 heures 30

A la
MAIRIE DE VAL-DE-VIRVÉE
18 Rue d'Aubie
AUBIE-ET-ESPESSAS
33240 VAL-DE-VIRVÉE

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Christophe MARTIAL



Ordre du jour

- 1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 avril 2026
- 2- Finances - Fiscalité locale - Taux 2026
- 3- Finances - Budget Primitif 2026
- 4- Convention Agence Postale Aubie-et-Espessas - Avenant
- 5- Ressources Humaines - Autorisation de recruter des agents contractuels remplaçants
- 6- Ressources Humaines - Création de deux emplois saisonniers à temps complet
- 7- Commissions communales - Election des membres
- 8- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences - Article L2122-22 du CGCT